



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 22
Mercredi 9 juin 2021

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Belprahon

Avis de construction

Requérant: elwin Succursale de Belprahon de SFF Composants Horlogers SA, par M. Samuel Choffat, Dos les Terras 1, 2744 Belprahon

Auteur du projet: Meneo Energie, SA, Champs-Montants 14b, 2074 Marin-Epagnier

Emplacement: parcelle N° 148, Dos les Terras 1, commune de Belprahon

Projet: Installation d'un ventilateur sur la toiture de l'immeuble pour refroidissement des compresseurs

Dimensions: selon plans déposés

Zone: Zone industrielle A

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 8 juillet 2021 inclusivement, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 9 juin 2021

Le Conseil communal

Séance d'information Ferme Joray et thermo-réseau

Le Conseil communal invite la population à une séance pour discuter de l'avenir de la ferme Joray. Avec votre aide, un projet collaboratif et communautaire pourrait y être envisagé. Nous souhaitons vous rencontrer, entendre vos idées, vos envies et imaginer ensemble une utilisation possible de ce bâtiment communal.

Cette séance sera précédée d'une information sur le projet de chauffage à distance (thermo-réseau), en présence de M. Fabien Vallat, spécialiste en la matière, qui répondra à toutes vos questions.

Cette soirée d'information aura lieu le

30 juin 2021, halle du Tiât (terrain de football):

19h séance thermo-réseau

19h45 séance Ferme Joray

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion.

Belprahon, le 9 juin 2021

Le Conseil communal



Court

Entrée en vigueur

Modifications des articles 49-52 de l'ordonnance d'organisation

Lors de sa séance du 3 juin 2021, le Conseil municipal a modifié les articles 49 à 52 de l'ordonnance d'organisation de la commune municipale de Court. Ces articles modifiés entrent en vigueur immédiatement, sous réserve d'un éventuel recours formé à leur encontre. Ils peuvent être consultés à l'administration municipale.

Voie de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Court, le 9 juin 2021

Municipalité de Court, Conseil municipal

Entrée en vigueur

Règlement sur le financement spécial pour l'environnement

Le règlement sur la constitution d'un financement spécial visant à soutenir des initiatives privées et publiques prises en faveur de l'environnement, adopté par l'Assemblée municipale en date du 7 décembre 2020, entre en vigueur le 1^{er} juillet 2021.

Court, le 9 juin 2021

Municipalité de Court, Conseil municipal

Entrée en vigueur

Ordonnance sur le financement spécial pour l'environnement

Lors de sa séance du 3 juin 2021, le Conseil municipal a adopté l'ordonnance sur la constitution d'un financement spécial visant à soutenir des initiatives privées et publiques prises en faveur de l'environnement. Cette ordonnance entre en vigueur le 1^{er} juillet 2021, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre. Elle peut être consultée auprès de l'administration municipale.

Voie de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Court, le 9 juin 2021

Municipalité de Court, Conseil municipal



Corcelles

Antenne du Service social de Grandval

Suite aux différentes mesures d'assouplissement liées à la situation sanitaire, l'antenne du Service social de Grandval sera à nouveau ouverte dès la semaine du 7 juin 2021.

Ouverture tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h (tél.: 032 491 61 20).

Corcelles, le 9 juin 2021

Secrétariat communal

Président de la Bourgeoisie de Corcelles

Suite au départ du titulaire, l'Assemblée bourgeoise a nommé M. Anselme Spart au poste de Président avec effet immédiat.

Nous lui souhaitons plein succès et le remercions sincèrement de son engagement.

Corcelles, le 9 juin 2021

Secrétariat communal

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise de Corcelles du 27 mai 2021

En vertu de l'article 71 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 27 mai 2021 est déposé publiquement durant 30 jours au secrétariat communal, à compter de la présente publication.

Le procès-verbal pourra être consulté durant les heures d'ouverture du secrétariat communal soit tous les mardis de 10h à 11h et tous les jeudis de 17h à 18h30.

Durant le délai, il est possible de former opposition contre son contenu. L'opposition doit être adressée au Conseil communal, dûment signée et munie de motifs valables.

Corcelles, le 9 juin 2021

Secrétariat communal



Crémises

Avis de début des travaux - Rue des Rosenières

Les travaux de réfection des canalisations et de la rue des Rosenières débuteront le lundi 14 juin 2021 pour une durée de 4-5 mois.

La construction de plusieurs maisons, à la rue de Planches, est aussi prévue prochainement.

Nous vous remercions de votre indulgence durant cette période d'effervescence dans le haut du village.

Crémises, le 9 juin 2021

Le Conseil communal



Grandval

Rapport officiel d'analyse de l'eau potable

Prélèvement officiel effectué par M. André Jordi

Date du prélèvement: 19 mai 2021

Provenance de l'eau: réseau de distribution, désinfectée par rayons UV et eau brute avant traitement

Nombre d'échantillons: trois prélèvements

Lieu de prélèvement : 3 endroits différents dont le réservoir des Amatennes (avant UV)

Qualité bactériologique : irréprochable

Teneur en nitrate : 9,2 mg/l

Dureté en graduation française : 18,2 °

Selon les résultats d'analyse obtenus par le Laboratoire cantonal, les échantillons d'eau répondent aux dispositions légales.

Les détails de ces analyses peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

Grandval, le 9 juin 2021

Le Conseil municipal

Compost

Nous vous rappelons que du compost est mis à disposition des citoyens à Petits Champs de Combe (sur le côté droit de la route avant la maison située à Petits Champs de Combe 74).

Grandval, le 9 juin 2021

Le Conseil municipal



Moutier

Avis de construction

Requérant : M. Cédric Imhof, Rue du Viaduc 32, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 550, au lieu-dit : « Rue de L'Ecluse 2 », commune de Moutier.

Projet : démolition, reconstruction et agrandissement de deux balcons au 1^{er} étage et au 2^e étage, assainissement et agrandissement d'une terrasse au rez-de-chaussée, en façade sud du bâtiment existant.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA3.

Dérogation : art. 48 LAE et 41c OEaux.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 2 juillet 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 juin 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Administration communale

Ouverture des guichets

Nous informons la population que les guichets de l'administration communale sont à nouveau ouverts selon l'horaire normal, à savoir :

Tous les matins de 8 h à 11 h, sauf le mercredi.

Tous les après-midis :

Lundi à mercredi de 14 h à 17 h

Jeudi de 14 h à 18 h

Vendredi de 14 h à 16 h

Horaire Service social régional de la Prévôté :

Tous les matins de 9 h à 11 h, sauf le mercredi

Tous les après-midis de 14 h à 16 h

Jeudi de 14 h à 18 h

Moutier, juin 2021

Conseil municipal

Avis de construction

Requérant : Gerber Frédéric et Pascale, rue de la Courtine 29, 2740 Moutier

Auteur du projet : RP Architecture Sàrl, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 2534, rue de la Courtine 29

Projet : Agrandissement de la terrasse existante avec création d'une pergola bioclimatique, modification de la toiture, construction d'un couvert à bois en sous-sol et déplacement de l'escalier extérieur existant

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 9 juin 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Leuppi Beat, avenue de Bellevue 58, 2740 Moutier

Auteur du projet : Luescher Maçonnerie SA, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 1730, avenue de Bellevue 58

Projet : Construction d'un balcon en façade Nord avec modification d'une fenêtre en porte-fenêtre

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 9 juin 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Nussbaumer François, rue de la Condemine 19, 2740 Moutier

Auteur du projet : Eco6therm Sàrl, 2832 Rebeuvelier

Emplacement : Parcelle N° 2761, rue de la Condemine 19

Projet : Remplacement du chauffage à bois par une pompe à chaleur en façade Est

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 9 juin 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : M. Georges Von Arx, Rue du Midi 24, 2740 Moutier.

Auteur du projet : Obart architecture, Rue Centrale 1, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 217, au lieu-dit : « Rue Centrale 27b », commune de Moutier.

Projet : remplacement de la toiture à deux pans par une toiture à un pan sur les places couvertes existantes pour véhicules et suppression d'un escalier.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : C.

Dérogations : art. 48 LAE et 41c OEaux.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 juin 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante : M^{me} Sylvie Leuenberger, Les Oeu-chattes 6, 2743 Eschert.

Auteur du projet : SEO Sàrl, architecture et urbanisme, Ecluse 29, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelles N°s 184 et 1206, aux lieux-dits : « Rue Centrale 57 et 57c », commune de Moutier.

Projet : transformations intérieures dans les appartements et création de deux balcons/terrasses dans la toiture.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : plan de quartier IV « Centres Sud et Est - Ilots 7/8 ».

Recensement arch. : bâtiments dignes de conservation, objets C, ensemble bâti A, contrats de classement depuis le 13.04.2013.

Dérogation : art. 13 al. 1 du règlement de quartier « Centres Sud et Est - Ilot 7/8 ».

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 juin 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant : L'Indus Sàrl, Ch. Nicolas-Junker 1, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 464, au lieu-dit : « Rue Industrielle 94 », commune de Moutier.

Projet : demande après coup pour l'aménagement d'une terrasse de 120 places assises recouverte de copeaux de bois, délimitée par des bacs à fleurs, et pose d'un bus rouge sur deux étages avec un espace cuisine/débit de boissons et des places assises.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA3.

Dérogation : art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 juin 2021

La préfète : Stéphanie Niederhauser



Perrefitte

Communications du Conseil municipal

Recensement architectural

La révision du recensement architectural de la commune de Perrefitte a été mise en dépôt public du 12 octobre au 10 décembre 2020 et aucune opposition n'a été formulée. Elle entre en vigueur par la publication de la décision de l'Office de la culture dans la FOADM et de la FOJB du 3 février 2021, après l'échéance du délai de recours.

Remplacement des compteurs d'eau

Le 7 décembre 2020, l'assemblée municipale a accepté un crédit de CHF 77'000.- pour le remplacement des compteurs d'eau. Les propriétaires seront tout prochainement contactés par l'entreprise Monnerat chargée de procéder au remplacement de ces compteurs.

Analyse de l'eau potable

Les résultats de l'analyse des échantillons d'eau prélevés sur le réseau en date du 19 mai 2021 obtenus par le laboratoire cantonal, répondent aux dispositions légales. Aucun Escherichia coli ou Entérocoque n'a été décelé.

Qualité bactériologique: Irréprochable

Dureté en graduation française: 19,5 (eau mi-dure)

Teneur en Calcium: 75,9 mg/l

Teneur en Magnésium: 1,4 mg/l

Teneur en Sodium: 6,3 mg/l

Teneur en Potassium: 0,6 mg/l

Teneur en Chlorure: 10,7 mg/l

Teneur en Nitrate: 6,9 mg/l

Teneur en Sulfate: 5,3 mg/l

Provenance de l'eau de Rond-Pré: Source

Traitement de l'eau: Désinfection par UV

Lieux de prélèvement: Grand réservoir (avant et après UV), Fontaine Mercerat, Fontaine Ramseyer

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès de l'administration communale (032 493 22 74).

Perrefitte, le 9 juin 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Entreprise Jacques Petignat, Constructions métalliques, Cagreu 107, 2742 Perrefitte.

Projet: Aménagement d'un garage, dépôt, sur places de stationnement extérieures existantes sur parcelle N° 898 du ban de Perrefitte

Lieu: Cagreu

Dimensions: selon plans déposés.

Zone: Artisanale

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Perrefitte, le 9 juin 2021

Le Conseil municipal

**Validation de vos
avis sur la plateforme:
lundi 14h**



Reconvilier

Avis de construction

Requérant: Bichsel Bernard, Route de Saules 29, 2732 Reconvilier

Propriétaires: Bichsel Christine et Bernard, Route de Saules 29, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: Bichsel Bernard, Route de Saules 29, 2732 Reconvilier

Emplacement: Parcelle N° 1440, Route de Saules 29

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur, élimination de la citerne à mazout existante

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 8 juillet 2021 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 9 juin 2021

Le secrétariat municipal

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Reconvilier, Rte de Chaindon 9, 2732 Reconvilier.

Auteur du projet: ATB SA, Rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 699, 701, 715, 1017, 1593, 1643, 2090, 2093 et 2094, au lieu-dit: «Rue du Bruye», commune de Reconvilier.

Projet: démolition et reconstruction du pont sur la Birse à la Rue du Bruye, ouvrage réalisé en béton armé avec conservation des culées existantes et adaptations des accès et talus environnants.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: PQ «Le Laipray», route communale, AI, H2 et agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Avis de construction

Requérante: Global Service B2B SA, Grand-Rue 8, 2732 Reconvilier.

Emplacement: parcelle N° 1495, au lieu-dit: «Vie des Crêts 27», commune de Reconvilier.

Projet: construction d'une maison résidentielle de 5 appartements comprenant un parking souterrain de 5 places, installation d'une pompe à chaleur extérieure et de panneaux photovoltaïques sur le pan ouest du toit, aménagement d'une terrasse en façade ouest et d'une place de jeux, aménagement du terrain avec la construction de murs de soutènement.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA2.

Zone de protection: périmètre de protection et de conservation du site bâti PAL 1 «Village ancien et Centre».

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 juin 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Saicourt

Avis de construction

Requérante: Energie Bois Pré Paroz SA, Pré Paroz 1, 2712 Le Fuet.

Auteur du projet: Allotherm SA, Moosweg 11, 3643 Gwatt.

Emplacement: parcelles N°s 99, 100, 147, 734, 867, 988 et 1056, aux lieux-dits: «Pré Paroz et Impasse de la Forge», Le Fuet, Commune de Saicourt.

Projet: réalisation d'un chauffage à distance par énergie renouvelable comprenant la construction d'une centrale de production de chaleur avec silo de stockage des copeaux de bois enterrée au Nord de l'administration communale avec l'aménagement d'une place en pavés-gazon et la construction d'un réseau de distribution de chaleur à distance (conduites enterrées).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: ZBP 3 «Le Fuet - Centre communal», M, route communale et PQ «Pré Paroz».

Zone de protection: IVS d'importance nationale BE 60.2.

Dérogations: art. 25 LCFO et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Saicourt. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 juin 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Sorvilier

Avis de construction

Requérante: Commune de Sorvilier, Rue Principale 18, 2736 Sorvilier.

Emplacement: parcelle N° 221.01, au lieu-dit: «La Golée 2», commune de Sorvilier.

Projet: remplacement du chauffage à mazout existant par un raccordement au chauffage à distance ERS.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZUP2.

Recensement arch.: objet C et ensemble bâti A.

Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions

ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 juin 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Tavannes

Avis de construction

Requérant: M. Dan Bangerter, Chemin de la Forge 2, 2710 Tavannes.

Projet: construction d'un muret, d'un mur pare-vue, d'un abri de jardin et d'une piscine sur la parcelle N° 48 au chemin de la Forge en zone mixte M2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dérogation requise: à l'article A122 RCC.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 2 juillet 2021 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 juin 2021

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant: Gerber & Fils SA, Rue de l'Euchette 2a, 2605 Sonceboz.

Projet: transformation du bâtiment Rue H.-F. Sandoz 84, comprenant l'aménagement de trois nouveaux appartements et d'une surface administrative/commerciale, parcelle N° 31 en zone centre.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux: raccordement existant aux canalisations communales et à la step.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 9 juin 2021

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Tavannes, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes.

Emplacement: parcelle N° 724, au lieu-dit: «Rte de Reconvilier 8a», commune de Tavannes.

Projet: installation d'un silo à sel de 30 m³ pour le déneigement des routes et trottoirs communaux sur la place en enrobé sise au Sud du bâtiment N° 8a.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A4 «Ch. du Repos».

Dérogation: art. A152 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 juillet 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 juin 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Valbirse

Avis de construction

Requérants/maîtres d'ouvrage: Walther Jérôme et Félicia, Rue Emile-Villeneuve 26, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Lack Cheminées SA, Chemin de la Foule 13, 2740 Moutier

Adresse du projet: BF 898, Rue Emile-Villeneuve 26, 2735 Bévillard

Description du projet: Pose d'un conduit de cheminée et d'un poêle à bois

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H3

Dépôt public: du 2 juin 2021 au 1^{er} juillet 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 24 mai 2021

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maîtres d'ouvrage: Heiniger Anne-Marie et Serge, La Ruai 9, 2735 Malleray

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Adresse du projet: BF 52, La Ruai 9, 2735 Malleray

Description du projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure à l'est de la maison

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: Zone Mixte 2

Dépôt public: du 2 juin 2021 au 1^{er} juillet 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 28 mai 2021

Commune mixte de Valbirse

Conseil général

Les élu(e)s au Conseil général sont convoqué(e)s le lundi 21 juin 2021, à 19h, à la Salle communale de Malleray

Ordre du jour

1. Appel
2. Adopter le procès-verbal du 15 mars 2021
3. Déclaration de principe des groupes (art. 37)
4. Election d'un membre à la Commission Bien Vivre à Valbirse
5. Approuver le rapport de gestion 2020 du Conseil communal
6. Approuver les comptes 2020
7. Préavis à l'attention du corps électoral le crédit-cadre de CHF 19'751'500.- pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire à Champ-Martin, la rénovation du collège à Bévillard ainsi que la rénovation du collège à Malleray pour l'Ecole à journée continue
8. Approuver, sous réserve du référendum facultatif, le Plan de quartier Pierre de la Paix
9. Réponse à la motion 2021/01 «Création d'une commission technique»
10. Rapport de la Commission de gestion et de surveillance (audit sur le suivi par l'administration des décisions du CG et du CC)
11. Rapport de la Commission scolaire
12. Informations du Conseil communal
13. Informations du Président du Conseil général (art. 26, 28, 30, 32)
14. Questions orales

La séance se tiendra, comme les précédentes, dans le respect des mesures Covid. Le plan de protection sera mis à jour en fonction de l'évolution de la situation. Il sera publié sur le site de la commune.

Bévillard, le 4 juin 2021

Bureau du Conseil général

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: MAC 17, Route de Delémont 89, 2802 Courroux

Auteur du projet: KWSA SA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray

Adresse du projet: BF 1454, Route de Sorvilier 21c, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet: rénovation complète des façades et intégration de panneaux photovoltaïques dans les contrecœurs, remplacement du chauffage existant par une pompe à chaleur sur la toiture, fermeture d'une porte accès livraison en façade Sud et déplacement de la porte de service en façade Sud côté Est en dehors de l'emprise du bâtiment.

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: AA1

Dépôt public: du 9 juin au 8 juillet 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 4 juin 2021

Commune mixte de Valbirse

Annulation de la course des aînés mais constitution de l'AGAVE

Comme l'an dernier, en raison du Covid, le Conseil communal a dû se résoudre à annuler la course des aînés qui était prévue le mercredi 18 août. Mais cette date devrait toutefois avoir une grande importance pour les seniors. Pour autant que la situation sanitaire le permette, le 18 août 2021 aura lieu l'assemblée constitutive de l'AGAVE (Association groupement aînés Valbirse et environs). L'ordre du jour et les détails de cette assemblée figureront dans le bulletin AGAVE info qui sera distribué dans le courant du mois de juillet à tous les aînés de la commune.

Bévilard, le 7 juin 2021

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Mornod Christophe et Annick, Rue du Beurnez 13, 2733 Pontenet

Auteur du projet: Dynamic Habitat Sàrl, La Gérine 5, 2735 Malleray

Adresse du projet: BF 438, Rue du Beurnez 13, 2733 Pontenet, commune de Valbirse

Description du projet: transformation et rénovation de l'étage de la partie Est de la maison existante. Agrandissement de la partie habitable au Nord. Création de deux portes-fenêtres pour le magasin existant. Pose d'un Velux en toiture Nord.

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: CA, Centre A

Périmètre de protection des sites: Ensemble bâti B

Dépôt public: du 9 juin au 8 juillet 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 7 juin 2021

Commune mixte de Valbirse

Divers

Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or

Convocation

L'assemblée des délégués du Syndicat de communes des sapeurs pompiers Val d'Or aura lieu le **Jeudi 17 juin 2021 à 20 h - Hall d'entrée de la halle de gymnastique, Le Fuet**

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée du 08.12.2020
4. a) Approbation des comptes 2020
b) Arrêté de compte (habits feu)
5. Divers et imprévus

2712 Le Fuet, le 9 juin 2021

Pour l'Etat-Major - C. Freudiger

informations pratiques



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55
Pour les cartes journalières: 079 729 56 89
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Courriel: secretariat@grandval.ch
Site internet: www.grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17 h à 19 h

Calendrier des parutions 2021

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	34	30	25.08.2021	mercredi	45	41	10.11.2021	mercredi
24	23	16.06.2021	mercredi	35	31	01.09.2021	mercredi	46	42	17.11.2021	mercredi
25	24	23.06.2021	mercredi	36	32	08.09.2021	mercredi	47	43	24.11.2021	mercredi
26	25	30.06.2021	mercredi	37	33	15.09.2021	mercredi	48	44	01.12.2021	mercredi
27	26	07.07.2021	mercredi	38	34	22.09.2021	mercredi	49	45	08.12.2021	mercredi
28	27	14.07.2021	mercredi	39	35	29.09.2021	mercredi	50	46	15.12.2021	mercredi
29		21.07.2021	SUPPRIME	40	36	06.10.2021	mercredi	51	47	22.12.2021	mercredi
30		28.07.2021	SUPPRIME	41	37	13.10.2021	mercredi	52		29.12.2021	SUPPRIME
31		04.08.2021	SUPPRIME	42	38	20.10.2021	mercredi				
32	28	11.08.2021	mercredi	43	39	27.10.2021	mercredi				
33	29	18.08.2021	mercredi	44	40	03.11.2021	mercredi				

informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma 8 h à 11 h et 14 h à 17 h

Mercredi 14 h à 17 h

Jeudi 8 h à 11 h et 14 h à 18 h

Vendredi 8 h à 11 h et 14 h à 16 h

Service social:

Lu – ma et ve 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

Mercredi 14 h à 16 h

Jeudi 9 h à 11 h et 14 h à 18 h

Téléphones

Centrale 032 494 11 11

Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Service sécurité 032 494 11 29

Bâtiments.Urbanisme. 032 494 13 33

Travaux publics

Electricité.Eau. 032 494 12 22

Service de piquet

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Services techniques – Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises

Horaires

Lundi à jeudi de 7 h à 20 h

Vendredi de 7 h à 16 h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

Site internet

www.moutier.ch

Courriel

info@moutier.ch

informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Magali Zampedri
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74
Courriel: perrefitte@gmail.com
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Heures d'ouverture: Mardi 17 h - 19 h
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30
Site internet: www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Soubos

Téléphone: 032 484 94 70
Courriel: admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 17 h à 19 h
Mardi de 9 h 30 à 11 h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.petit-val.ch



Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62
ou 032 493 47 44
Courriel: rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture: sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chandon 9
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73
Courriel: info@reconvilier.ch
Site internet: www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone: 032 481 24 03
Courriel: admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture: Mardi 10h à 11h et 15h à 18h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 10h à 11h et 15h à 16h
Vendredi 10h à 11h
Site internet: www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directeur du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val: M. Alexandre Mouche, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine: Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries: Du lundi au samedi de 7h à 19h



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28
Courriel: communesaules@bluewin.ch
Heures d'ouverture: mercredi de 16h à 17h
ou sur rendez-vous



Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone: 032 499 96 60
Courriel: gemeimnde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture: Ouvert le lundi de 9h à 11h



Sorvilier

Administration municipale
Rue Principale 18
2736 Sorvilier

Téléphone: 032 492 18 29
Courriel: adm@sorvilier.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16h à 18h 30
Site internet: www.sorvilier.ch